

01-TEMPS
TEMPS
JOUR

06-ÉCONOMIE
MÉTIER

06-ÉCONOMIE
MÉTIER
TRAVAIL

7 octobre – Journée mondiale pour un travail décent

La notion de travail décent est née en 1999 d'une campagne de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui affirmait alors « Le but fondamental de l'OIT aujourd'hui est que chaque femme et chaque homme puisse accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité ». Le travail décent s'entend comme un emploi digne, convenablement rémunéré, s'exerçant en toute sécurité, procurant un minimum de protection sociale pour le travailleur.se et sa famille, répondant à leurs besoins essentiels, garantissant un niveau de vie décent et laissant entrevoir un avenir meilleur. En 2008, à l'initiative de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) alors que la crise financière menaçait la subsistance de millions de personnes à travers le monde, la défense du travail décent s'est incarnée en une journée mondiale d'action. Elle rassemble chaque année le 7 octobre l'ensemble des syndicats du monde entier qui agissent pour placer l'homme au centre de la réflexion sur le travail.